

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Tel; 5517 700 Fax: 5511299
Website: www.africa-union.org

SC8874

CONSEIL EXÉCUTIF

Vingt-deuxième session ordinaire

21 - 25 janvier 2013

Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/784(XXII) Add.6

Original : français

**LA PROMOTION DES COMPETENCES CRITIQUES POUR LE
DEVELOPPEMENT ACCELERE ET DURABLE DE L'AFRIQUE**

(Point proposé par le Burkina Faso)

**LA PROMOTION DES COMPETENCES CRITIQUES POUR LE
DEVELOPPEMENT ACCELERE ET DURABLE DE L'AFRIQUE**
(Point proposé par le Burkina Faso)

INTRODUCTION

1. Du 13 au 17 Février 2012, Ouagadougou a abrité la Triennale de l'éducation et de la formation professionnelle. Organisée par le Gouvernement du Burkina Faso en collaboration avec l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA), elle visait l'approfondissement des échanges sur **les compétences critiques à promouvoir pour le développement accéléré et durable de l'Afrique**.

2. Cinq Chefs d'Etat et de Gouvernement du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Niger et un représentant du Président du Rwanda ont rehaussé de leur présence l'ouverture de la Triennale et participé à un panel sur le thème. Plus de mille (1000) participants œuvrant dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle y ont également pris part.

3. A l'issue des travaux, le Président du Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE a été mandaté pour porter les conclusions de la Triennale à la connaissance de ses Pairs.

4. Cette Conférence dont les conclusions sont destinées à inspirer le leadership politique africain au plus haut niveau, s'est articulée autour de la construction de la vision du futur de l'Afrique (I), les compétences critiques à promouvoir (II) et à titre de recommandations, les changements de paradigmes et réformes nécessaires des systèmes d'éducation et de formation (III).

I. CONSTRUCTION DE LA VISION DU FUTUR DE L'AFRIQUE

5. « *Une Afrique intégrée, prospère et en paix, dirigée par ses citoyens et constituant une force dynamique sur la scène internationale* », telle est la vision du futur adoptée par les Chefs d'Etat de l'Union Africaine en 2009. Pour construire ce futur, l'Afrique dispose de nombreux atouts et opportunités mais fait face à des défis majeurs.

A. L'AFRIQUE sera le continent du XXIème siècle : opportunités et atouts

6. Depuis le milieu des années 90, l'Afrique se relance avec une croissance économique de plus de 5%, rompant ainsi avec trois décennies de récession et de stagnation. Pour maintenir et impulser cette dynamique, l'Afrique dispose aujourd'hui d'opportunités et d'atouts exceptionnels qui se résument comme suit :

- (i) *Un énorme potentiel naturel* de terres et de forêts, de biodiversité, de ressources minières et de gisements d'énergie propre ;
- (ii) *Un bonus démographique exceptionnel* avec la montée d'une population jeune et de plus en plus urbaine, de la population active et de la classe moyenne à un moment où celles des autres régions du monde sont vieillissantes ;

- (iii) *Deux réserves décisives de développement* non encore valorisées : la masse de femmes analphabètes et marginalisées ainsi que les cultures africaines ;
- (iv) *Une attractivité actuelle* portée par une importance géopolitique accrue et une rentabilité des investissements qui s'avère aujourd'hui la plus élevée du monde.

7. C'est au regard de toutes ces potentialités que nombre de spécialistes de la prospective pensent maintenant que le tour de l'Afrique arrive et qu'elle sera le continent du XXIème siècle.

8. Le futur de l'Afrique dépendra de la capacité de ses populations à valoriser ces atouts et ces opportunités en place. Cependant, l'Afrique fait face aux multiples du développement humain.

B. Défis persistants et nouveaux

9. Les défis persistants ont pour noms : économies de subsistance à faible valeur ajoutée, pauvreté chronique, épidémies et pandémies, analphabétisme, conflits armés, déficits démocratiques, mal-gouvernance. De nouveaux défis viennent s'y ajouter avec le réchauffement climatique et l'aggravation de la fracture scientifique et technologique qui la sépare du reste du monde. Pour relever ces défis, il faut réussir à la fois l'accélération et la durabilité du développement.

10. A cause du retard énorme accumulé, l'Afrique doit « courir pendant que les autres marchent ». Or, l'accélération exige :

- (i) *La transformation structurelle* des économies basées sur l'exploitation de ressources naturelles en économies d'efficacité et d'efficacité à forte valeur ajoutée.
- (ii) *La diversification économique* à travers la stimulation de l'agriculture, l'industrialisation, la modernisation des infrastructures et des services pour accroître la productivité et la compétitivité des économies.
- (iii) *L'intégration régionale et continentale* pour lever les limitations de compétitivité et de croissance imposées par l'étroitesse des marchés nationaux.

11. Afin d'éviter les désastres écologiques et sociaux enregistrés ailleurs, l'accélération est à combiner avec la durabilité :

- (i) *Préservation de l'environnement et des ressources naturelles non-renouvelables* : comportements de production et de consommation écologiques, agriculture performante, industries et énergies propres.
- (ii) *Promotion d'un modèle de développement inclusif* qui assure l'équité et la cohésion sociale à travers la sécurité alimentaire, la protection sociale, la fiscalité solidaire et le déblocage des pauvres.

- (iii) *Construction des bases de la paix* : démocratisation des Etats et des sociétés, intercompréhension culturelle et cohabitation pacifique des différences.

12. La réussite de l'accélération tout comme de la durabilité nécessite de disposer du capital humain capable d'opérer les transformations mises à l'ordre du jour. Il faut en conséquence identifier et promouvoir les compétences critiques à cet effet.

II. COMPETENCES CRITIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT ACCELERE ET DURABLE DE L'AFRIQUE

13. La construction de la vision du futur, à travers l'accélération et la durabilité du développement, assigne aux politiques et systèmes d'éducation et de formation des orientations dans les profils à former : i) un être humain fier de son identité africaine et engagé dans la renaissance africaine ; ii) un citoyen africain conscient, exigeant et actif en démocratie et en développement durable ; iii) un travailleur compétent, productif et ouvert aux mutations technologiques et iv) un leader visionnaire et transformationnel.

14. Ces profils se déclinent ainsi en compétences critiques qui sont :

- (i) *Le socle commun de compétences de base* destiné à tous pour promouvoir les profils d'être humain et de citoyen ciblés. Il comprend les compétences linguistiques et numériques et les compétences cognitives qui permettent de continuer à apprendre, les compétences d'insertion réussie dans la société et dans le monde du travail, les compétences de développement personnel et de promotion d'un panafricanisme rénové.
- (ii) *Les compétences techniques et professionnelles* sont à développer prioritairement pour i) constituer un réservoir de main d'œuvre préparée à l'émergence économique ; ii) assurer l'employabilité et l'emploi des jeunes ; iii) habiliter les femmes en tant qu'actrices majeures de développement ; iv) répondre à l'exigence de former des techniciens supérieurs capables de suivre et d'anticiper les mutations technologiques pour soutenir la transformation structurelle de l'économie.
- (iii) *Les compétences scientifiques et technologiques* visent i) la diffusion large de la culture scientifique dans l'éducation et dans la société ; ii) la recherche de solutions aux problématiques de développement des économies et sociétés africaines ; iii) la traduction de la recherche en pratiques et technologies innovantes pour les secteurs productifs ; iv) la formation d'un leadership transformationnel ou une classe « créatrice » ; v) l'émergence d'économies et de sociétés africaines basées sur le savoir.

15. Au regard de la situation actuelle des systèmes éducatifs de l'Afrique et des compétences nécessaires à acquérir par ses populations, il faut se poser la question de savoir si les systèmes éducatifs africains actuels peuvent produire en quantité et en qualité suffisantes de telles compétences.

16. En effet, la comparaison des taux de scolarisation montre qu'à tous les niveaux, l'Afrique enregistre des performances nettement plus faibles que le reste du monde. En outre, les évaluations révèlent une qualité médiocre de l'éducation en termes de résultats des apprentissages, d'efficacité interne, de pertinence et de rendement individuel et social. Ce qui met à l'ordre du jour *des réformes majeures à entreprendre*.

III. RECOMMANDATIONS : CHANGEMENTS DE PARADIGMES ET REFORMES NECESSAIRES

17. Il convient de souligner deux changements de paradigmes qui sont urgents et décisifs pour répondre aux besoins massifs et accroître la pertinence de l'éducation :

(a) adopter une vision holistique pour identifier au-delà de l'École formelle des ressources et des opportunités d'éducation dans l'économie, la société, les médias, les communautés, les familles, les congrégations religieuses, les ONG, les associations sportives... Reconnaître, valoriser et mobiliser toutes ces possibilités formelles, non-formelles et informelles d'éducation permet de promouvoir un système global, diversifié, intégré, flexible et ouvert permettant d'offrir à chacun et à chacune les opportunités d'apprentissages correspondant à ses besoins et à sa situation.

Un tel système ouvre la possibilité de :

- (i) garantir à toutes et à tous l'accès au socle commun de compétences de base à travers le soutien aux dispositifs formels, non-formels et informels de la société civile et des communautés au profit d'enfants sans école, d'éducation de seconde chance pour les jeunes déscolarisés et de programmes d'alphabétisation pour les adultes... ;
- (ii) former et qualifier un maximum de personnes à travers des partenariats avec les entreprises, les milieux professionnels, les maîtres-artisans et d'autres dispositifs en situation professionnelle, en alternance et en apprentissage, y compris traditionnel au lieu d'enfermer le développement des compétences techniques et professionnelles dans les modèles coûteux, sous-valorisés et restreints de formation professionnelle classique ;
- (iii) donner la possibilité à tous de continuer à apprendre à tout âge et en tout lieu, y compris par la formation à distance et l'apprentissage libre.

(b) adopter une approche stratégique de l'éducation : passer d'une logique de fonctionnement à une logique de développement, d'une logique de l'offre à celle de la demande.

Dans la construction de la vision, c'est aligner la formation des compétences en quantité et en qualité sur les besoins spécifiques des moteurs de l'accélération économique et des bases de la durabilité du développement. Cette planification stratégique des compétences est à

opérer à l'échelle de chaque pays en fonction des programmes de développement national, des atouts et du potentiel spécifiques et des avantages comparatifs à valoriser.

Afin d'atteindre ces deux objectifs, quelles orientations de réforme et autres changements l'Afrique doit-elle entreprendre ? Les participants ont conclu à cet effet, que l'Afrique doit :

(c) entreprendre les ruptures qualitatives nécessaires à la refondation des systèmes d'éducation africaines à travers :

- (i) *L'intégration du patrimoine culturel, linguistique et historique africain dans les systèmes d'éducation pour assurer les bases de la renaissance africaine et faciliter l'accueil et l'internalisation réussie des apports extérieurs, notamment des langues étrangères, des sciences et des technologies ;*
- (ii) *La diffusion large de la culture scientifique dans les systèmes afin de positionner les mathématiques, les sciences et la technologie au centre des apprentissages et de permettre à tous de comprendre et d'utiliser les interactions de la science avec la vie sociale, économique, culturelle, politique pour éclairer et outiller les représentations, les prises de décisions, les projets et les actions. En particulier les interactions avec les cultures africaines sont censées rendre celles-ci plus ouvertes et plus dynamiques ;*
- (iii) *La promotion de l'apprentissage tout au long de la vie, une nécessité vitale pour l'adaptation aux mutations rapides et profondes qu'impulse la révolution scientifique et technologique dans tous les secteurs de la vie, du travail et des loisirs ;*
- (iv) *L'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les systèmes d'éducation pour ouvrir de nouvelles possibilités d'expansion et d'amélioration de l'éducation, de la formation et de l'apprentissage en renforçant les supports et contenus didactiques, en enrichissant l'environnement des apprentissages, en renforçant la formation des enseignants, en multipliant les opportunités telles que la formation à distance et l'apprentissage libre.*

(d) soutenir la mise en œuvre réussie des réformes

Le passage de la formulation des réformes à leur mise en œuvre réussie sur le terrain soulève des défis techniques liés à la déclinaison systémique des finalités et buts définis au niveau politique jusqu'aux processus d'enseignement-apprentissage-formation. Il interpelle également la volonté du leadership politique qui doit se traduire dans la prise de décision, dans le choix des priorités de financement, dans la mobilisation de l'Etat et de la société en faveur de la réussite des réformes.

Parmi les facteurs de succès figurent :

- (i) *La construction d'un large consensus national* pour un fort soutien social et politique ainsi que pour assurer à la réforme la durée nécessaire à l'implantation par-delà les changements de gestion ministérielle et du cycle démocratique des alternances politiques ;
- (ii) *L'instauration d'une gouvernance partenariale et participative* qui prolonge et renforce le consensus en impliquant les parties prenantes aux différents niveaux de mise en œuvre;
- (iii) *La mobilisation et l'allocation efficaces* de ressources additionnelles dédiées à l'appui au changement ;
- (iv) *La motivation et la capacitation des acteurs de la réforme, notamment des enseignants et des autres acteurs-clés* ;
- (v) *L'accompagnement de la réforme par une expertise d'analyse et de recherche* offrant une vision prospective, un éclairage aux prises de décision et un appui en dispositifs et outils de suivi-évaluation et de pilotage.

(e) développer des stratégies efficaces d'échanges et de coopération pour le développement des compétences

Les pays africains doivent adopter des stratégies de coopération qui renforcent leurs politiques et leurs ressources pour la promotion des compétences visées. Il s'agit essentiellement de :

- (i) *La mutualisation des ressources* dans les projets, programmes et institutions sous-régionaux, régionaux ou continentaux pour inter-apprendre, faire face à des défis communs ou prendre en charge des formations spécialisées ou dans des domaines de pointe qui ne sont pas durables à l'échelle d'un seul pays ;
- (ii) *La prise en charge conséquente du Plan d'action consolidé en matière de science et de technologie UA-NEPAD* pour le développement de compétences scientifiques et technologies de haut niveau ;
- (iii) *La mobilisation et mise à contribution de la diaspora africaine* à travers des dispositifs appropriés pour leur participation au développement de compétences ;
- (iv) *Le positionnement plus efficace des échanges Sud/Sud et Nord/Sud* dans le renforcement des capacités, notamment à travers le transfert de technologies et une expertise d'accompagnement des cadres africains en confrontation avec la recherche de solutions à des défis et problématiques spécifiques de développement sur le terrain ;

- (v) *La mise à contribution des sociétés multinationales* présentes en Afrique sur une base contractuelle, afin qu'elles prennent leur part dans le développement des compétences locales.

CONCLUSION

18. L'Afrique dispose d'une vision du futur qui doit guider les transformations à opérer, notamment l'accélération et la durabilité du développement.

19. L'éducation et la formation doivent être mises au service de la construction de ce futur en formant le stock et la qualité des compétences critiques à cet effet.

20. Il appartient donc aux décideurs africains de formuler les orientations pertinentes de politiques d'éducation et de formation.

2013

The promotion of key competences for the accelerated and sustainable development of Africa (Item proposed by Burkina Faso)

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4329>

Downloaded from African Union Common Repository